

QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?

De l'Oust à Brocéliande communauté s'engage dans l'**élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. Cet **outil de planification territoriale** de développement durable est **élaboré pour 6 ans** et contribuera à fixer les objectifs stratégiques et le plan d'actions sur les domaines suivants :

- **Maîtrise de la consommation énergétique**
- **Développement des énergies renouvelables**
- **Atténuation et adaptation au changement climatique**

POURQUOI FAIT-ON UN PLAN CLIMAT ?

L'accélération du réchauffement des températures alerte l'ensemble des décideurs internationaux qui lors de la **COP21** ont acté l'objectif de **limiter le réchauffement mondial entre 1,5° et 2° d'ici 2100**.

Concrètement, la France a voté la loi dénommée « loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte » qui positionne **les intercommunalités** comme **coordinateurs de la transition énergétique sur leurs territoires**.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE

La transition énergétique ne se limite pas à une question environnementale, elle permet non seulement de **réduire la facture énergétique** pour la collectivité et ses habitants mais aussi d'**obtenir de nouvelles ressources financières**.

De plus, la transition **favorise le développement des emplois** qu'ils soient dans le domaine de la rénovation des bâtiments ou dans le cadre des énergies renouvelables.

Le Plan Climat **agit sur le cadre de vie** en prenant en compte l'adaptation des territoires, en préservant l'**environnement**, en améliorant la **qualité de l'air**, renforçant les **liens sociaux** en accentuant l'**attractivité des territoires**.

LE COÛT DE L'INACTION

Il est démontré par différentes modélisations que le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de la réparation sur la santé, les espaces naturels...

COMMENT VA ÊTRE ÉLABORÉ LE PLAN CLIMAT ?

Le plan climat est un **processus de long terme** qui se construit **étape par étape**. Dans un premier temps, **un état des lieux** permet de se fixer des objectifs pour ensuite définir **une stratégie**. Puis dans un deuxième temps, la définition d'**une liste d'actions** émanant de la stratégie fixée en amont.

Ces étapes se construisent avec l'ensemble des élus, partenaires et bien sûr avec la population. La contribution de tous est un enjeu important pour la réussite du projet.

COMMENT PARTICIPER AU PLAN CLIMAT ?

Il est possible de participer en s'exprimant lors des forums théâtre, organisés en partenariat avec Ploërmel Communauté ou encore en suivant l'actualité sur les réseaux sociaux. **Venez réagir aux sujets que l'on vous propose...**

[PROGRAMME AU DOS >](#)

QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?

De l'Oust à Brocéliande communauté s'engage dans l'**élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. Cet **outil de planification territoriale** de développement durable est **élaboré pour 6 ans** et contribuera à fixer les objectifs stratégiques et le plan d'actions sur les domaines suivants :

- **Maîtrise de la consommation énergétique**
- **Développement des énergies renouvelables**
- **Atténuation et adaptation au changement climatique**

POURQUOI FAIT-ON UN PLAN CLIMAT ?

L'accélération du réchauffement des températures alerte l'ensemble des décideurs internationaux qui lors de la **COP21** ont acté l'objectif de **limiter le réchauffement mondial entre 1,5° et 2° d'ici 2100**.

Concrètement, la France a voté la loi dénommée « loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte » qui positionne **les intercommunalités** comme **coordinateurs de la transition énergétique sur leurs territoires**.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE

La transition énergétique ne se limite pas à une question environnementale, elle permet non seulement de **réduire la facture énergétique** pour la collectivité et ses habitants mais aussi d'**obtenir de nouvelles ressources financières**.

De plus, la transition **favorise le développement des emplois** qu'ils soient dans le domaine de la rénovation des bâtiments ou dans le cadre des énergies renouvelables.

Le Plan Climat **agit sur le cadre de vie** en prenant en compte l'adaptation des territoires, en préservant l'**environnement**, en améliorant la **qualité de l'air**, renforçant les **liens sociaux** en accentuant l'**attractivité des territoires**.

LE COÛT DE L'INACTION

Il est démontré par différentes modélisations que le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de la réparation sur la santé, les espaces naturels...

COMMENT VA ÊTRE ÉLABORÉ LE PLAN CLIMAT ?

Le plan climat est un **processus de long terme** qui se construit **étape par étape**. Dans un premier temps, **un état des lieux** permet de se fixer des objectifs pour ensuite définir **une stratégie**. Puis dans un deuxième temps, la définition d'**une liste d'actions** émanant de la stratégie fixée en amont.

Ces étapes se construisent avec l'ensemble des élus, partenaires et bien sûr avec la population. La contribution de tous est un enjeu important pour la réussite du projet.

COMMENT PARTICIPER AU PLAN CLIMAT ?

Il est possible de participer en s'exprimant lors des forums théâtre, organisés en partenariat avec Ploërmel Communauté ou encore en suivant l'actualité sur les réseaux sociaux. **Venez réagir aux sujets que l'on vous propose...**

[PROGRAMME AU DOS >](#)

QU'EST-CE QU'UN PLAN CLIMAT ?

De l'Oust à Brocéliande communauté s'engage dans l'**élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)**. Cet **outil de planification territoriale** de développement durable est **élaboré pour 6 ans** et contribuera à fixer les objectifs stratégiques et le plan d'actions sur les domaines suivants :

- **Maîtrise de la consommation énergétique**
- **Développement des énergies renouvelables**
- **Atténuation et adaptation au changement climatique**

POURQUOI FAIT-ON UN PLAN CLIMAT ?

L'accélération du réchauffement des températures alerte l'ensemble des décideurs internationaux qui lors de la **COP21** ont acté l'objectif de **limiter le réchauffement mondial entre 1,5° et 2° d'ici 2100**.

Concrètement, la France a voté la loi dénommée « loi relative à la transition énergétique et à la croissance verte » qui positionne **les intercommunalités** comme **coordinateurs de la transition énergétique sur leurs territoires**.

UNE OPPORTUNITÉ POUR LE TERRITOIRE

La transition énergétique ne se limite pas à une question environnementale, elle permet non seulement de **réduire la facture énergétique** pour la collectivité et ses habitants mais aussi d'**obtenir de nouvelles ressources financières**.

De plus, la transition **favorise le développement des emplois** qu'ils soient dans le domaine de la rénovation des bâtiments ou dans le cadre des énergies renouvelables.

Le Plan Climat **agit sur le cadre de vie** en prenant en compte l'adaptation des territoires, en préservant l'**environnement**, en améliorant la **qualité de l'air**, renforçant les **liens sociaux** en accentuant l'**attractivité des territoires**.

LE COÛT DE L'INACTION

Il est démontré par différentes modélisations que le coût de l'adaptation sera largement inférieur au coût de la réparation sur la santé, les espaces naturels...

COMMENT VA ÊTRE ÉLABORÉ LE PLAN CLIMAT ?

Le plan climat est un **processus de long terme** qui se construit **étape par étape**. Dans un premier temps, **un état des lieux** permet de se fixer des objectifs pour ensuite définir **une stratégie**. Puis dans un deuxième temps, la définition d'**une liste d'actions** émanant de la stratégie fixée en amont.

Ces étapes se construisent avec l'ensemble des élus, partenaires et bien sûr avec la population. La contribution de tous est un enjeu important pour la réussite du projet.

COMMENT PARTICIPER AU PLAN CLIMAT ?

Il est possible de participer en s'exprimant lors des forums théâtre, organisés en partenariat avec Ploërmel Communauté ou encore en suivant l'actualité sur les réseaux sociaux. **Venez réagir aux sujets que l'on vous propose...**

[PROGRAMME AU DOS >](#)

POUR PARTICIPER
AU PCAET
2 NOUVELLES DATES ...

POUR PARTICIPER
AU PCAET
2 NOUVELLES DATES ...

POUR PARTICIPER
AU PCAET
2 NOUVELLES DATES ...

FORUM THEÂTRE

FORUM THEÂTRE

FORUM THEÂTRE

MALESTROIT / SIEGE COMMUNAUTAIRE
Parc d'activités de Tirpen
17 OCTOBRE 2018 | 19 H

MALESTROIT / SIEGE COMMUNAUTAIRE
Parc d'activités de Tirpen
17 OCTOBRE 2018 | 19 H

MALESTROIT / SIEGE COMMUNAUTAIRE
Parc d'activités de Tirpen
17 OCTOBRE 2018 | 19 H



La mobilité



La mobilité



La mobilité

PLOËRMEL / SALLE DES FÊTES
14 NOVEMBRE 2018 | 19 H

PLOËRMEL / SALLE DES FÊTES
14 NOVEMBRE 2018 | 19 H

PLOËRMEL / SALLE DES FÊTES
14 NOVEMBRE 2018 | 19 H



L'agriculture



L'agriculture



L'agriculture

INFORMATION PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL :
Carine Boutin 02 97 75 08 40/carine.boutin@oust-broceliande.bzh

INFORMATION PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL :
Carine Boutin 02 97 75 08 40/carine.boutin@oust-broceliande.bzh

INFORMATION PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL :
Carine Boutin 02 97 75 08 40/carine.boutin@oust-broceliande.bzh

Événements organisés dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial
en partenariat avec Ploërmel Communauté.

Événements organisés dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial
en partenariat avec Ploërmel Communauté.

Événements organisés dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial
en partenariat avec Ploërmel Communauté.

